

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal aura lieu :

Date **le mercredi 9 décembre 2020, à 14 h**

Lieu Salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

En raison de l'état d'urgence sanitaire présentement applicable et des mesures spéciales prises pour limiter la propagation du coronavirus, toute assemblée du conseil municipal se tiendra à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, les membres du conseil y seront présents par téléconférence.

En conséquence, le public ne sera pas admis à l'hôtel de ville durant la prochaine assemblée du conseil municipal. Il sera toutefois possible d'en suivre le déroulement, en direct ou en différé, via la webdiffusion.

L'assemblée extraordinaire du **9 décembre 2020** portera principalement sur l'adoption du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville (volet ville centrale) et du budget 2021 de la Ville (volet ville centrale), ainsi que sur l'approbation des budgets 2021 de certaines sociétés paramunicipales.

Veuillez noter que la période de questions et les délibérations de cette assemblée extraordinaire porteront exclusivement sur ces sujets, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Les citoyennes et citoyens pourront également poser des questions aux élu.es en transmettant leurs questions par écrit **avant 11 h, le mercredi 9 décembre 2020**, selon les modalités prévues dans la procédure spéciale diffusée sur le site web de la Ville à : **montreal.ca**, à la page de l'assemblée extraordinaire du conseil-municipal du 9 décembre 2020.

Cette procédure spéciale remplacera la période habituelle de questions orales du public.

Pour tout renseignement supplémentaire sur les mesures spéciales prises en lien avec la pandémie de la COVID-19 et pour suivre le déroulement de la prochaine assemblée du conseil municipal, consultez le site web de la Ville : **montreal.ca**.

Publication choisie : Le Journal de Montréal

Date de parution : Le 25 novembre 2020

Date de la demande : Le 20 novembre 2020

Fait à Montréal, le 25 novembre 2020,

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Publication choisie : Le Journal de Montréal

Date de parution : Le 25 novembre 2020

Date de la demande : Le 20 novembre 2020